

1° *Bromure de potassium*. — Brown-Séguard avait eu, paraît-il, recours au bromure de potassium dans deux cas de ces troubles nerveux protéiformes, éminemment mobiles, qui ont été réunis sous l'expression synthétique d'état *nécropathique*. Romain-Vigaroux, rapportant, comme ce physiologiste, l'action du bromure de potassium à une excitation des vaso-moteurs de la moelle et du cerveau, de laquelle résulterait la diminution de la vascularité et, par suite, de l'action de ces organes (théorie fort aventureuse à notre sens), a fait ressortir dans un mémoire intéressant, basé sur cinq observations, l'utilité du bromure de potassium dans ce cas. (*Bullet. de thérap.*, 1864, t. LXVII, p. 202.) Acceptons le fait empirique et attendons une explication meilleure. Il est certain, quand on songe aux effets généraux de sédation nerveuse obtenus par le bromure de potassium à hautes doses, que nul autre médicament ne paraît mieux indiqué dans ce cas. L'avantage que lui attribue Romain-Vigaroux d'exciter en même temps l'appétit (?) aurait certainement sa valeur dans l'état nerveux, qui repose presque toujours sur un fonds d'anémie et qui exige, par suite, une alimentation aussi réparatrice que possible.

Mais, en dehors de ces troubles précis de la sensibilité, de la motilité ou de la fonctionnalité viscérales, qui constituent le *nervosisme*, il peut exister simplement ce qu'on a appelé de l'*éréthisme nerveux*, c'est-à-dire de la tension nerveuse, accusée à la fois par la mobilité des impressions, l'augmentation de l'émotivité et de l'excitabilité réflexe, l'insomnie. Le bromure de potassium convient à merveille dans ces cas et ramène les fonctions nerveuses à leur type régulier, si elles s'en sont écartées depuis peu.

Tous les spasmes convulsifs de l'adulte ou de l'enfant et toutes les maladies dans lesquelles l'élément spasme intervient sont justiciables de l'action du bromure de potassium; c'est dire le champ immense des applications de cet agent. Les convulsions idiopathiques des enfants, l'éclampsie infantile, la coqueluche, le laryngisme striduleux, l'épilepsie idiopathique, la chorée, voire même le tétanos, ont été successivement attaqués par le bromure de potassium, et avec une certaine efficacité dans quelques cas. J'ai insisté plus haut sur ces applications (Voy. p. 146).

Le bromure de potassium absorbe l'attention par son importance, et, de fait, il peut suffire à tous les besoins de la pratique; cependant on a préconisé, pour remplir des indications analogues, d'autres bromures alcalins: tels sont, par exemple, les bromures de sodium, d'ammonium et de calcium, et le bromure de camphre.

2° *Bromure de sodium*. — Le bromure de sodium (1) devrait peut-être être préféré au bromure de potassium, dans le cas où l'on recourrait, comme l'ont fait quelques auteurs, Namias (de Venise) en particulier, à de hautes doses de bromure pour combattre l'épilepsie. On sait, en effet, que les sels de sodium sont plus inoffensifs que les sels correspondants de potassium, et l'on a présents à l'esprit les accidents produits par le sulfate de potasse, ce purgatif si innocent en apparence. Rabuteau, se fondant sur des expériences instituées sur lui-même, à l'aide de doses assez fortes de bromure de sodium, admet que ce dernier sel agit sur la sensibilité et peu ou point sur la myotilité, tandis que le bromure de potassium exerce sur la contractilité musculaire une action incontestable. (Rabuteau, *Elém. de thérap. et de pharmacologie*, p. 609; deuxième édition. Paris, 1875.) Il y a à comparer de plus près, en clinique, le bromure de potassium et le bromure de sodium. Je ne crois pas, en effet, qu'il y ait deux médicaments, pour si rapprochés qu'ils paraissent, que l'on puisse considérer comme identiques.

3° *Bromure d'ammonium*. — Le bromure d'ammonium a été préconisé surtout par Gibb (de Londres), à titre de médicament antispasmodique. On ne saurait lui contester cette propriété, mais il n'est pas encore démontré qu'il l'emporte à ce point de vue sur les autres bromures alcalins (2).

4° *Bromure de calcium*. — Ce sel aurait, d'après Hammond, des propriétés hypnotiques plus actives que celles du bromure de potassium. Nous en parlerons à propos des somnifères (3).

5° *Bromure de lithium*. — Mêmes remarques pour le bromure de lithium (4) introduit récemment en thérapeutique par le mé-

(1) 224. On peut donner le *bromure de sodium* sous forme de solution :

℥ Bromure de sodium	10 grammes
Eau distillée.....	300 —

Chaque cuillerée à bouche contient 50 centigram. de bromure de sodium. — On en donne de 1 à 6, dans de l'eau sucrée.

Si l'on veut atteindre de fortes doses, il faut mettre 20 gram. de bromure de sodium dans 300 gram. d'eau distillée, de façon à avoir 1 gram. par cuillerée à bouche.

(1) 225. On le donne à la dose de 50 centigr. à 4 gram. Une solution contenant 50 centigr. de ce sel par cuillerée à bouche, et donnée à la dose quotidienne de 1 à 8 cuillerées dans un véhicule approprié, suffit à tous les besoins de l'administration de ce médicament, encore peu employé.

(2) 226. Le *bromure de calcium* s'administre à petites doses, de 20 à 50 centigrammes.

(3) 227. Le *bromure de lithium* se donne aux doses de 20 à 50 centigr.

decin américain Mitchell, qui le considère également comme plus hypnotique que le bromure de potassium.

6° *Bromure de zinc*. — Le bromure de zinc a été conseillé par le docteur Gibb, comme antispasmodique; mais ce sel, très-déliquescent, est d'un maniement difficile, et sa réputation d'antispasmodique paraît jusqu'ici avoir été édiflée plutôt sur des analogies que sur des faits.

7° *Bromal*. — Ce corps, qui s'obtient par l'action du brome sur l'alcool, a été étudié par J. M'Kendrick, Steinauer, Rabuteau, etc., mais plutôt au point de vue physiologique qu'au point de vue clinique. Le bromal anhydre n'a pas d'usage; c'est l'hydrate de bromal que l'on emploie (1).

8° *Bromoforme*. — Le bromoforme sera sans doute employé plus tard à titre de dépresseur du système nerveux, d'anesthésique, d'antispasmodique. J'ai constaté sa toxicité énergique chez les animaux, mais je ne l'ai jamais employé chez l'homme. Heckel a observé que les vapeurs du bromoforme agissent avec une grande énergie sur les plantes à mouvements provoqués, telles que les *berberis*, *mahonia*, *mimosa*, *sensitiva*, etc., qui sont plus rapidement influencées par cet agent qu'elles ne le sont par le chloroforme. Il y a sans doute là un médicament important à acquérir.

9° *Monobromure de camphre*. — Le monobromure de camphre, dont j'ai signalé déjà les propriétés anaphrodisiaques, est un antispasmodique, sinon très-supérieur au camphre, au moins susceptible de rendre des services dans les maladies nerveuses. Le monobromure de camphre traverse dans ce moment une période d'enthousiasme, mais il restera certainement quelque chose des applications trop nombreuses qu'on lui attribue (2).

§ 5. — Gommés fétides

1° *Asa fœtida*. — Cette substance (3), dont la fortune thérapeutique a singulièrement baissé, n'exerce pas, quoi qu'on en

(1) 228. L'hydrate de bromal est beaucoup plus actif que l'hydrate de choral, quatre à cinq fois, si l'on en juge par les essais de Kendrick sur les animaux. Les doses doivent donc être de 20 à 50 centigr.

(2) 229. Le monobromure de camphre se donne aux doses de 20 centigr. à 1 gram. Les dragées de Clin contiennent 10 centigr. de cette substance, et les capsules en contiennent 20 centigr.

(3) 230. L'asa fœtida s'emploie : 1° en substance, sous forme de pilules,

ait dit, une action très-vive sur l'économie, ce qui n'implique nullement la conclusion que c'est un médicament insignifiant. Il faut le prendre à doses assez élevées pour que l'économie réagisse d'une façon expressive sous son influence, et chez beaucoup de personnes il se produit alors des troubles digestifs qui masquent son action sur les fonctions nerveuses.

Trousseau et Pidoux, s'élevant avec raison contre l'opinion, assez répandue, qui englobe les antispasmodiques dans la classe des stimulants diffusibles, ont fait remarquer que, sauf l'odeur du médicament, que trahissaient pendant deux jours toutes leurs excréments, ils n'ont pu constater sur eux-mêmes, après une dose de 15 gram. d'asa fœtida, prise en une fois, aucun effet de stimulation générale ou locale. (Trousseau et Pidoux, *op. cit.*, p. 233.)

Les auteurs de l'article ASA FŒTIDA du *Répertoire des sciences médicales* (t. IV, p. 191) ont émis sur ce point une opinion tout à fait différente; mais le tableau qu'ils ont tracé des effets de stimulation produits par 10 ou 12 grains d'asa fœtida (50 à 60 centigr.) paraît un peu fantaisiste, et il faut admettre une susceptibilité bien particulière pour croire qu'une dose aussi insignifiante puisse « accélérer le pouls, augmenter la chaleur, rendre la transpiration plus abondante, amener de l'agitation, etc. » L'école pharmacologique italienne s'est plus rapprochée de la vérité (quoiqu'elle ait aussi exagéré, dans un intérêt doctrinal), en reconnaissant un caractère de sédation nerveuse aux effets physiologiques de l'asa fœtida. Le vomissement, les vertiges, les éblouissements, l'anxiété, la faiblesse dans les membres, la petitesse et la lenteur du pouls, peuvent sans doute se produire; mais il est juste de reconnaître que c'est avec des faits un peu exceptionnels que l'on a tracé cette physionomie de l'action physiologique de l'asa fœtida. (Giacomini, *Thérapeutique et matière médicale*; Paris, 1839, p. 537.) L'expérimentation clinique, comme pour la plupart des antispasmodiques, doit, à mon avis, être seule interrogée. Je voudrais aussi, pour fixer complètement

contenant chacune de 10 à 20 centigr. d'asa fœtida; 2° sous forme d'émulsion, par l'intermédiaire d'un jaune d'œuf; 3° sous forme de lavement.

Le lavement de Millar a la formule suivante :

℞ Asa fœtida.....	8 gram.
Huile d'olive.....	80 —
Décoction de guimauve.....	90 —

On peut, en ajoutant 30 gram. de sirop d'orgeat dans une émulsion, atténuer de beaucoup l'odeur repoussante de ce médicament.

Les doses d'asa fœtida varient de 1 à 8 gram.